**CPTS Bords de l’Oise & Axe Majeur** (Territoire dans le Val d’Oise : Pontoise, Saint-Ouen l’Aumône, Osny, Cergy, Puiseux Pontoise et Eragny).

**Fiche de Poste : Coordinateur/trice**

* **Lieu de Travail :** MSP du Grand Centre, Avenue du Général de Gaulle, 95310 Saint-Ouen l’Aumône
* **Employeurs :** CPTS des Bords de l’Oise & CPTS de l’Axe Majeur (Codirection des 2 CPTS).
* **Présentation des CPTS** : Une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) met en lien les professionnels de santé libéraux, les établissements de santé et le secteur du médico-social. L’objectif est d’améliorer la prise en charge et l’accompagnement des patients autour d’un projet de santé co-construit avec la Caisse Primaire d’Assurance Maladie du Val d’Oise et l’ARS d’Ile de France.

Les statuts sont ceux d’une association loi 1901. Les 2 CPTS exercent leur activité sur un territoire donné.

* + La CPTS des Bords de l’Oise exerce son activité sur le territoire regroupant les communes de Pontoise, Saint-Ouen l’Aumône et Osny (environ 78K habitants)
	+ La CPTS de l’Axe Majeur exerce son activité sur le territoire regroupant les communes de Cergy, Eragny et Puiseux Pontoise (environ 85k habitants).

Elles déploieront des actions de santé sur 6 axes déclinés en objectifs opérationnels et renouvelés chaque année. La mise en œuvre des objectifs est pilotée par le conseil d’administration, par l’intermédiaire de groupes de travail et sous la supervision du binôme direction de coordination et gouvernance des CPTS :

* + Amélioration de l’accès aux soins du bassin de population.
	+ Organisation de parcours pluriprofessionnels autour du patient.
	+ Actions de prévention et de promotion de la santé.
	+ Gestion des crises sanitaires graves.
	+ La pertinence et la qualité des soins.
	+ L’accompagnement des professionnels de santé (entre 400 à 500 sur le territoire des 2 CPTS).

**La gouvernance** des CPTS est assurée par le bureau des associations des CPTS des Bords de l’Oise et de l’Axe majeur ainsi que par le conseil d’administration (Constitué de 3 collèges : Collège des professionnels de santé libéraux, collège des Etablissements de Santé (Hôpitaux, Cliniques, Maisons de santé), Collège des professionnels du médico-social.

**Le coordinateur** dirigera (direction de coordination) les équipes de coordination propres à chaque CPTS (Bords de l’Oise et Axe Majeur) sous l’autorité des bureaux des associations CPTS des Bords de l’Oise et CPTS de l’Axe Majeur.

**Le budget annuel** de fonctionnement (financé par la CPAM) est de 200k€ pour la CPTS Bords de l’Oise et 250k€ pour la CPTS de l’Axe Majeur ; financement constitué d’une part fixe et d’une part variable conditionnée à la réalisation des objectifs fixés par la caisse primaire d’assurance maladie.

* **Identification du poste** :
	+ Intitulé : Coordinateur/trice territorial de santé au service des 2 CPTS (Bords de l’Oise et Axe Majeur), direction de coordination, statut cadre.
	+ Nature : Coordination, planification, administratif.
	+ Positionnement hiérarchique : Sous l’autorité de la gouvernance (président et membres du bureau des CPTS), le coordinateur/trice aura en charge la direction des équipes de coordination (1 à 2 assistants de coordination par CPTS et spécifique à celle-ci) et l’organisation des différentes actions relatives aux 6 axes évoqués précédemment, pour les 2 CPTS (Bords de l’Oise & Axe Majeur), cela en relation avec les différents intervenants et partenaires de la CPTS.
	+ Constitution des équipes d’assistants de coordination dans chaque CPTS (recrutement)
* **Organisation du poste** :
	+ Le coordinateur/trice anime l’équipe de coordination et les projets de la CPTS.
	+ Le coordinateur/trice s’appuiera sur les structures partenaires ainsi que la CPAM et l’ARS pour déployer les actions.
	+ Le coordinateur déploiera les projets relatifs aux 6 axes de santé avec la participation de professionnels de santé des territoires des 2 CPTS.
* **Missions du poste** :
	+ **Mission 1 : Animer, avec l’équipe de coordination, la vie associative de la CPTS.**
		- Organisation et gestion des groupes de travail
		- Organisation et animation des réunions, rédaction des comptes-rendus.
		- Mise en place des outils de communication interprofessionnels au sein de la CPTS.
		- Tenir à jour un registre des adhérents, participer au recrutement.
		- Organiser la vie juridique de l’association (Assemblée générale ordinaire et extraordinaire, réunion de gouvernance)
		- Rédiger un rapport d’activité annuel.
		- Créer et entretenir des liens réguliers avec les CPTS environnantes.
	+ **Mission 2 : Superviser la mise en œuvre des 6 axes du projet de santé des CPTS.**
		- Organiser et superviser les événements.
		- Participer à la mise en avant des services de la CPTS auprès des professionnels de santé et des patients.
		- Gérer et accompagner le développement opérationnel des fiches actions
		- Assurer la traçabilité et le suivi des actions.
		- Veiller à la bonne coordination des actions menées.
		- Réaliser un reporting régulier des actions en cours avec les pilotes des groupes de travail.
		- Présenter régulièrement un retour/suivi de la mise en œuvre du projet de santé aux membres des bureaux des CPTS.
	+ **Mission 3 : Gestion des partenariats/Contrat.**
		- Assurer l’interface avec le CPAM et l’ARS du Val d’Oise.
		- Faire le suivi des indicateurs (ACI) contractualisés avec la CPAM du Val d’Oise ainsi que la production de documents ou justificatif demandés par cette dernière.
		- Assurer l’interface avec les prestataires et société de services travaillant avec la CPTS
		- Travailler en coopération avec tout service/établissement de santé public ou privée pouvant intervenir dans les missions de la CPTS.
		- Participer aux travaux de coordination inter-CPTS le cas échéant.
	+ **Mission 4 : Appui à la gouvernance (Bureau des associations des 2 CPTS)**
		- Participer aux réunions de gouvernance du bureau, assister le bureau dans leur organisation (Le bureau fixe l’ordre du jour, l’équipe de coordination organise la réunion).
		- Tracer/archiver les comptes-rendus des réunions (bureau, collèges, groupe de travail, etc)
		- Suivi des achats/dépenses ainsi que des contrats de prestations dans le respect du budget, reporting régulier aux trésoriers.
		- Manager l’équipe de coordination (recrutement, formation, planning, etc)
	+ **Mission 5 : Communication**
		- Organiser les campagnes de communication auprès du grand public sur les opérations de santé gérées par la CPTS
		- Organiser les campagnes de communication auprès des professionnels de santé du territoire et les partenaires.
		- Participer au déploiement et au fonctionnement des outils de communication interne (agenda partagé par ex.)

**Compétences et qualités requises :**

* **Profils recherchés** : BAC +4/5, secteur santé publique (Niveau Master).

Management des organisations sanitaires et sociales/ Management des ressources/ Master en santé publique/ Coordination dans l’évènementiel/diplôme universitaire de gestion de projet.

* **Salaire brut annuel** : 48000€ à 52800€ selon expérience.
* **Les « savoirs »**
	+ Connaissance du système de santé, politique et acteurs de santé
	+ Connaissances en gestion administrative, financière, associative.
	+ Permis B obligatoire + véhicule.
* **Les « savoirs faire »**
	+ Aptitude à l’animation de réseau et à la médiation.
	+ Maitrise des techniques de conduite de projets.
	+ Capacité d’analyse et de synthèse.
	+ Rigueur et organisation dans la mise en place des missions.
	+ Maitriser l’art d’une bonne communication interne.
* **Les « savoirs être »**
	+ Aisance relationnelle, bonne adaptabilité, disponibilité.
	+ Travailler en équipe, savoir « motiver les troupes ».
	+ Qualité d’écoute, entendre et comprendre les attentes de chacun.
	+ Pédagogue et empathique.

**Contact :**

* Par e-mail : cptsbordsdeloise@gmail.com à l’attention du trésorier Pierre-Edouard Poiré